

Association

ARAGO – DAFFA

Descendants et Amis de la Famille de François Arago

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le 11 septembre 2024 s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de l'association ARAGO – DAFFA au Lycée Michelet, 5 Rue Jullien, 92170 Vanves.

PERSONNES PRESENTES ET REPRESENTÉES :

Présents :

Adhérents :

Pascale Salvage, en visioconférence

Adélaïde Claeysens, en visioconférence (Suède)

Jérôme Dumont, en visioconférence

Guy Soudjian, en visioconférence

Luis et Maria Dolores Verdereau Pons, en visioconférence (Chili)

Matias Verdereau, en visioconférence (Espagne)

Membres du bureau :

Nicolas Poirier, président

Bertrand Sabot, vice-président

Paul Baquiast, vice-président

Représentés par pouvoir :

Paul Poirier, trésorier

Dominique Bussy, adhérente

Gérard Bonet, adhérent

Axel Smidt, adhérent

Catherine Fabre & Jean-Claude Huart, adhérents

L'assemblée générale désigne *Nicolas Poirier* en qualité de président de séance et *Bertrand Sabot* en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport d'activité 2023 ;
- Fixation du montant de la cotisation 2024 ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;
- Approbation du budget de l'association pour l'exercice en cours ;

Association ARAGO - DAFFA

Descendants et Amis de la Famille de François Arago
Siège social : 62 rue Sainte Apolline - 91740 Chalou-Moulineux
Adresse de gestion : 30 rue Molière, 92120 MONTROUGE
Association loi 1901 - N°W911005970
Email : arago.daffa@gmail.com - Tél. 06 81 74 52 62

Association

ARAGO – DAFFA

Descendants et Amis de la Famille de François Arago

- Relance de la mise en place de 3 comités : généalogique, scientifique et littéraires et des leurs responsables ;
- Renouvellement des membres du conseil d'administration ;
Suivi de :
- Questions diverses.

PREAMBULE :

Après un « tour de table » permettant d'accueillir les nouveaux membres et à chacun des participants de se présenter, il est rappelé que les statuts de l'association prévoient que l'assemblée générale ordinaire délibère à la majorité des membres qui sont présents, membres adhérents à jour de leur cotisation à la date du 01.09.2024, soit neuf personnes, membres du bureau inclus, en présentiel et visioconférence, et six personnes représentées par pouvoirs répartis entre les membres du bureau, pour un total de 15 personnes.

DELIBERATIONS SUR L'ORDRE DU JOUR :

Les différents points de l'ordre du jour sont ensuite discutés.

1^{ère} délibération.

Présentation du rapport d'activité. Le rapport d'activité, préalablement transmis à l'ensemble des adhérents, n'a pas soulevé de remarque particulière et a été approuvé à la majorité des présents.

2^{ème} délibération.

Fixation du montant de la cotisation 2024. A la majorité des présents, le montant de la cotisation pour l'année 2024 est fixé à vingt euros (20€), reconduisant le montant de l'année 2023.

3^{ème} délibération.

Approbation du budget de l'association pour l'exercice en cours et affectation du résultat. Le bureau a rendu compte aux présents de la situation comptable de l'association dont le compte bancaire, ouvert au CIC, présente un solde créditeur de 180€ au 31.12.2023. Ce solde est le fruit de l'encaissement des cotisations sur la période, déduction faite des dépenses suivantes :

Cofinancement de la création du site internet de l'association arago-daffa.org à hauteur de 500€ sur un montant total de 1000€, les autres 500€ ayant été financés sur fonds personnels par le bureau directement. Intérêts / frais de compte : 16€.

La proposition de reporter ce solde sur l'exercice 2024 est approuvée à la majorité.

Association

ARAGO – DAFFA

Descendants et Amis de la Famille de François Arago

4^{ème} délibération.

Renouvellement des membres du conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration proposent d'être reconduits dans leur fonction pour l'année 2024 et en font la demande aux présents.

Sont renouvelés à la majorité des présents :

Nicolas Poirier, président

Bertrand Sabot, vice-président

Paul Baquiast, vice-président

Paul Poirier, trésorier

5^{ème} délibération.

Relance de la mise en place de 3 comités : généalogique, scientifique et littéraires et des leurs responsables.

Une organisation par comités thématiques – Mémoriel – Scientifique & littéraire – Généalogique & digital - a été à nouveau proposée aux adhérents (en annexe de la convocation à l'AG). Cette organisation reste encore prématurée mais devrait se mettre en place progressivement en 2025.

Les différents points inscrits à l'ordre du jour étant traités, divers sujets sont évoqués :

Sujets abordés et questions diverses.

Point d'avancement sur le projet d'édition des mémoires d'Emmanuel Arago :

Les transcriptions des volumes 1 & 4 du « Mémento de mon fils » sont achevées ainsi que les notes et références ; les travaux sur le volume 5 sont en cours.

Un contrat d'édition a été co-signé avec les éditions Honoré Champion par B. Sabot, P. Baquiast et N. Poirier pour une parution en 2025.

Ce projet est soutenu par l'association. La recherche de partenaires pour participer à son financement est en cours de réflexion et est largement soutenue par l'obtention par l'association de la reconnaissance d'intérêt général (Cf. AGO tenue le même jour).

Ouvrage de Pascale Salvage – « Une famille dans l'histoire de l'astronomie »

Tryptique Arago – Mathieu – Laugier. Pascale Salvage a pu présenter son travail et partager son souhait de le voir éditer.

Parution d'un livre sur Jules Ferry, auteurs : P. Baquiast et B. Sabot

La mise en ligne d'un lien sur le site de l'association supportera sa volonté d'élargissement de sa sphère d'intérêt.

Association ARAGO - DAFFA

Descendants et Amis de la Famille de François Arago

Siège social : 62 rue Sainte Apolline - 91740 Chailou-Moulineux

Adresse de gestion : 30 rue Molière, 91120 MONTROUGE

Association loi 1901 - N°W911005970

Email : arago.daffa@gmail.com - Tél. 06 81 74 52 62

Association

ARAGO – DAFFA

Descendants et Amis de la Famille de François Arago

Président d'honneur

Le bureau a présenté une réflexion sur l'intérêt de la nomination d'un président d'honneur pour l'association. A savoir, une personnalité de notoriété publique, appréciée largement, qui puisse être un soutien efficace et apporter son poids dans les différentes démarches de l'association notamment vis à vis des organismes publics, culturels, administratifs nationaux et régionaux. Parmi les personnalités pressenties, celle de Jean-Louis Debré pourrait répondre à ce profil. Une lettre d'intention pour une prise de rendez-vous a reçu une réponse favorable. Ce dernier devrait en principe avoir lieu courant octobre/novembre.

Autres points :

Liste des adhérents

Souhait exprimé et largement partagé de pouvoir disposer de la liste et des contacts des adhérents de l'association. Il a été décidé qu'une communication générale préalable à l'ensemble des adhérents serait faite prochainement pour en valider le principe.

Généanet

Souhait exprimé de faciliter l'accès à l'arbre généalogique de la sphère Arago développé par le bureau avec quelques 350 références sur Généanet. Ce site nécessite une inscription (gratuite) préalable pour pouvoir le consulter. Une communication générale associée à un lien sur le site de l'association serait faite prochainement dans cet optique.

Parution du livre de Guy Jacques : « Humboldt et Arago, si proches, si différents » Souhait exprimé de pouvoir en consulter la table des matières sur la page du site de l'association ou il est référencé. Action à mener auprès de G. Jacques par le bureau.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce qui précède a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et le secrétaire de séance.

Nicolas Poirier, Président de séance

Bertrand Sabot, Secrétaire de séance



Association ARAGO - DAFFA

Descendants et Amis de la Famille de François Arago

Siège social : 61 rue Sainte Apolline - 91740 Chalou-Moulineux

Adresse de gestion : 30 rue Molière, 91120 MONTROUGE

Association loi 1901 - N°W911005970

Email : arago.daffa@gmail.com - Tél. 06 8174 5262